

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6<sup>e</sup>.Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6<sup>e</sup>.SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6<sup>me</sup> (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises .....	400 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger .....	600 —

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## ORDRES DU JOUR

## CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 11 Septembre, à 20 h. 15

Admission de :

Mme VALET, 342, rue Boileau, Lyon, parrains MM. Coquillat et Fiasson. — M. Pierre BEL, expert-comptable, 36, rue Thomassin, Lyon, parrains MM. Coquillat et Viret. — M. le Docteur François DE MOURGUES, 25, quai St-Vincent, Lyon, parrains MM. Dr Morel et Coquillat. — M. Michel TOMACHOT, 25, boulevard des Belges, Le Coteau (Loire), parrains MM. Dieudonné et Gault. — M. Jean ROBINER, Lycée de Garçons, Roanne (Loire), parrains MM. Decore et Larue. — M. Bernard MARCHAND, 6, rue St-Marc, Le Coteau (Loire), parrains MM. Popier et Larue. — Mme M.-L. CHAMBARLHAC, 42, quai Fulchiron, Lyon, parrains MM. Ponchon et Pouchet. — Mlle Geneviève BERNARD, 34, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon, parrains Mlle S. Thovert et Mlle J. Croissant. — Mlle Xénia KOLENKINE, 48, rue Raulin, Lyon, parrains Mlle S. Thovert et Mlle J. Croissant. — *Réintégrations* : M. Albert CARIFFA, 42, rue Franklin, Lyon ; M. le Médecin-Commandant MARTIN-BARBAZ, Service de Santé à Agadir (Maroc).

Proposition de fixation de la cotisation 1952. — Bibliothèque.

Questions diverses.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 12 Septembre, à 20 h. 15

P. RÉAL : Trois espèces nouvelles de *Cnephasia* (Lép. *Tortricidae*) du Sud-Est de la France.J. BECHYNÉ : Nouveaux Eumolpides de Madagascar (Col. *Phytophaga*).

Présentation d'insectes. — Questions diverses.

## SECTION BOTANIQUE : Samedi 8 Septembre, à 17 heures

A. QUENEY : Florule du plateau de Montessuy.

H. ROSSAT : Sur les Nématophytes.

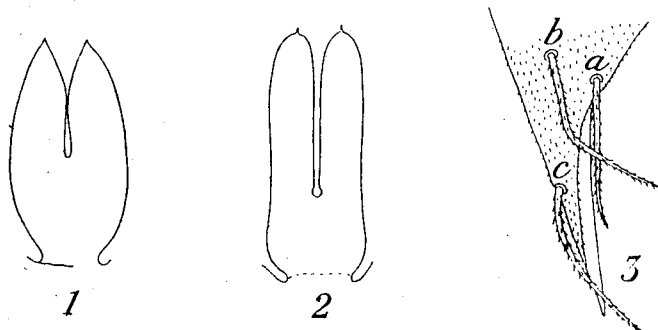
Présentation de plantes. — Questions diverses.

**LE PALPIGRADE *KOENENIA BERLESEI* Silv.  
EN FRANCE CONTINENTALE**

par B. CONDÉ.

*Koenenia mirabilis* Grassi était jusqu'à présent le seul Palpigrade endogé rencontré en pleine nature en France continentale. L'espèce, connue depuis plus de vingt ans de la région de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), a été signalée récemment par REMY (1948) dans l'Ardèche à Granges-les-Valences, dans le Vaucluse à Orange, Bédoin et Avignon, dans le Gard à Alès, Vézenobres et Nîmes, et dans l'Hérault à Cazilhac. En outre, des *Koenenia* ont été recueillies dans le Var à Saint-Mandrier, près de Toulon, par REMY (1942) qui s'en est dessaisi avant de les avoir déterminées spécifiquement. Aucune *Koenenia* endogée n'avait été prise en France à l'Est de cette dernière station.

Le 23 mars 1951, j'ai récolté 3 *Koenenia* adultes dans la région orientale du massif de l'Estérel. Ces animaux se tenaient sous des pierres presque jointives, enfoncées dans le talus ombragé de la route forestière qui part de la N. 7, à 1 km environ à l'Est du hameau de Tremblant, et mène au col des Trois Termes. Ce sont 1 ♂ et 2 ♀ de *Koenenia Berlesei* Silvestri 1903, forme décrite d'Italie centrale (Bevagna) et méridionale (Portici), puis retrouvée par REMY (1949) en Corse près de Canapajolo (à 10 km au N.-E. d'Ajaccio), de Solenzara et au lieu-dit Lamabudia (commune de Sartène), et en Algérie orientale à Tizi-Ouzou.



*Koenenia Berlesei* Silvestri, adultes. — 1. Organe frontal médian d'une ♀ de Canapajolo (Corse) d'après REMY 1949. — 2. *Id.* d'une ♀ de l'Estérel. — 3. Région distale de la moitié droite du 2<sup>e</sup> volet génital, face sternale, du ♂ de l'Estérel.

Ces exemplaires sont bien conformes aux spécimens corses décrits par REMY, sauf en ce qui concerne l'organe frontal médian dont les bords latéraux sont subrectilignes, et non convexes, et l'échancrure sagittale plus profonde. Cet organe se rapproche davantage de celui de *K. mirabilis* (cf. REMY, 1949, fig. 1 ; 1) que de celui des *K. Berlesei* corses. Cette ressemblance n'est pas en contradiction avec la diagnose originale de *K. Berlesei*, car SILVESTRI a décrit l'organe frontal de cette espèce exactement dans les mêmes termes que celui de *K. mirabilis*<sup>1</sup>, ce qui porte à croire qu'il n'avait observé aucune différence notable

1. *Organum frontale sensitivum medianum duplo longius quam latius, brachiorum apice acuto...*

entre les organes frontaux de ces deux espèces. D'autre part REMY (1950), étudiant de nombreux Palpigrades de Madagascar, a constaté que la forme de l'organe frontal médian pouvait présenter des variations assez importantes chez les représentants d'une même espèce, et il en a donné des exemples chez ses *Koenenia sakalava*, *K. Chartoni*, *K. bara* et *K. delphini*.

Chez tous mes individus, il y a 4 poils excréteurs sur la face sternale de chacun des segments opisthosomiens IV et VI. Chez le ♂, la région distale du 2<sup>e</sup> volet génital porte 3 soies (a, b, c) disposées sensiblement comme chez les ♂ figurés par REMY (1949, fig. 2 : 6 et 7) à cette différence près que a est inséré plus près de b que de c.

Le flagelle du ♂ et celui d'une ♀ sont intacts et comprennent chacun 14 articles.

(Faculté des Sciences de Nancy, Zoologie générale).

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 13 Juin 1951

#### BIBLIOGRAPHIE.

1942. REMY (P.). — Contribution à la faune des Myriapodes de France (*Bull. Soc. zool. Fr.*, 66, p. 351-373).
1948. REMY (P.). — Sur la répartition du Palpigrade *Koenenia mirabilis* Grassi en France et en Algérie. (*Bull. Mus. Hist. nat.*, (2), 20, p. 254-259).
1949. REMY (P.). — Palpigrades de Corse. (*Ibid.*, 21, p. 218-223).
1950. REMY (P.). — Palpigrades de Madagascar. (*Mém. Inst. sci. Madagascar*, A, IV, p. 135-163).
1905. SILVESTRI (F.). — Note aracnologique. I. (*Redia*, 2, p. 239-253).

## LES GROTTES DE NUITS-SAINT-GEORGES DITES DES « TROUS LÉGERS »

par Y. TUPINIER.

Nuits-St-Georges se situe à vingt kilomètres au sud de Dijon, en plein cœur de la Bourgogne vineuse, au pied des premiers contreforts du Morvan. Ce chef-lieu de canton s'étend, dans la plaine de la Saône, au débouché d'une vallée parcourue par un ruisseau: le Meuzin, dont l'eau se perd dans son cours supérieur.

Les grottes s'enfoncent dans le versant sud de la vallée du Meuzin, à cent mètres au-dessus de la rivière. Les « Trous légers » forment un ensemble d'une dizaine de cavernes creusées au sommet de la lèvre supérieure de la faille qui est à l'origine de la « Côte », formée à cet endroit de calcaire blanc du Bathonien supérieur, entremêlé de lits marneux. L'ouverture la plus importante domine le vignoble, qui s'étend entre Vosne-Romanée et Nuits-St-Georges et la plaine de la Saône.

Avant la formation de la vallée, il semble que ces grottes comprenaient d'un système de galeries de direction générale Est-Ouest, et de couloirs adjacents. Pendant la formation de la vallée, le système axial fut supprimé, seules les galeries latérales subsistèrent, formant ainsi des cavernes isolées.

La cavité la plus importante se présente sous la forme d'une salle sensiblement rectangulaire ayant environ vingt mètres de long, cinq de large et un plafond relativement bas. L'ouverture occupe le côté le plus long et un pilier la divise. Cette cavité est dépourvue d'espèces cavernicoles.

Cinq mètres plus bas, une galerie s'enfonce de cinquante mètres suivant une direction Nord-Ouest Sud-Est et se termine par une sortie artificielle. Devant l'entrée, dans le prolongement de la caverne, on trouve, en place, des vestiges Moustériens et Magdaléniens qui nous montrent le recul du porche d'entrée. Sur chaque paroi de ce dernier, on remarque de petites excavations creusées au burin, qui devaient servir à maintenir une porte. Le sol, à cet endroit, a livré des poteries et des clés Gallo-Romaines. Des vestiges datant de la même époque ont été découverts au Bôlard à deux kilomètres à l'Est, sur l'emplacement d'un